
Rapport d'activités 2019/2020 :

Marché des bois 2019/20

et perspectives 2020/21

Conformément à la décision prise à l'automne 2018, la rencontre entre la Commission commerciale de ForêtJura et les représentants des scieurs + marchands jurassiens a été abandonnée et n'a pas eu lieu à l'automne 2019. Cependant, ForêtJura a néanmoins édité une Recommandation de prix en novembre 2019, laquelle a été établie unilatéralement sur la base des informations / connaissances de la Centrale de vente de ProForêt. Aucune autre recommandation n'a été établie par la suite durant l'exercice 2019/20.

Hormis la recommandation de prix, 3 bulletins d'information sur le marché des bois ont été envoyés aux membres en septembre et novembre 2019, ainsi qu'en avril 2020. En plus des bulletins d'informations, les gardes forestiers ont en outre été informés régulièrement par mail, tout au long de la saison.

Suite à une enquête menée par la Commission fédérale de la concurrence (Comco) pour une éventuelle infraction à la loi sur les cartels, notre association faîtière (ForêtSuisse) et les autres partenaires membres de la Commission suisse du marché des bois (CMB) ont décidé d'abandonner leurs rencontres périodiques et de ne plus éditer de recommandations de prix et de marchés au niveau suisse. En outre, ForêtSuisse a vivement recommandé à l'ensemble de ses membres de renoncer également à toute publication. Ceci étant, le Comité directeur de ForêtJura a décidé, lors de sa séance du 27 octobre 2020, de suivre cet avis en abandonnant la publication de sa traditionnelle « Recommandation de prix » et en évitant les informations trop précises dans ses prochains bulletins d'informations.

Voici un bref compte-rendu du marché des bois 2019/20 et des perspectives 2020/21 :

Conjoncture

Durant l'exercice 2019/20, l'**économie mondiale** s'est contractée en raison tout d'abord d'un contexte international très incertain (guerre commerciale USA-Chine, Brexit, tension Iran-USA, instabilité à Hong-Kong, etc.) et ensuite, dès mars 2020, des conséquences liées à la pandémie de Coronavirus dans le monde.

Malgré le contexte international, l'**économie suisse** est restée globalement très dynamique jusqu'à l'émergence de la pandémie de COVID-19. Depuis mi-mars et l'introduction de mesures de confinement en Suisse, l'activité et les perspectives sont incertaines et dépendent du secteur.

Jusqu'à mi-mars 2020, le **taux de change CHF/€** a évolué en légère baisse constante, en lien avec le contexte international incertain. Depuis mars, le taux de change est plus ou moins stable, l'euro profitant des programmes de relance colossaux au niveau européen. De 1,08 à l'automne 2019, le taux se situe à env. 1,06 actuellement.

Résineux

Durant l'hiver 2019/20, le marché des résineux a évolué de manière différenciée :

- Les volumes de bois bostrychés ont été exceptionnels au Jura, en Suisse et dans toute l'Europe, ce qui a engendré un engorgement complet de ce marché et l'effondrement des prix. L'engorgement du marché a atteint un tel niveau qu'un marché de délestage s'est mis en place avec des exportations vers la Chine.
- En parallèle, le bois frais connaissait un regain d'intérêt (demande bonne et en augmentation), avec des prix stables en €.

Dès mi-mars 2020, les mesures de confinement et les arrêts de production momentanés dans de nombreuses scieries ont impactés la fin de saison :

- arrêt des achats par les scieries (par prudence et par impossibilité de se déplacer)
- impossibilité partielle pour les scieries françaises de rentrer du bois suisse (postes-frontière de La Motte et Miécourt fermés complètement à la circulation de mi-mars à début juin ; seul Goumois est resté ouvert durant cette période)

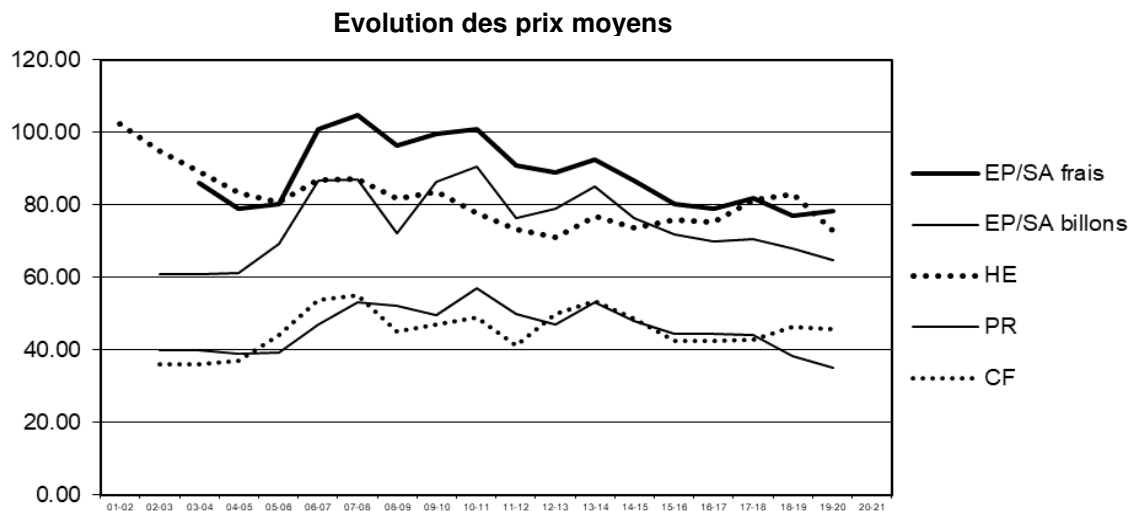
Les perspectives pour 2020/21 s'annoncent de manière identique : le bois bostryché devrait continuer de pâtir d'un marché engorgé (avec des prix très bas), alors que la demande en bois frais devrait être soutenue (avec des prix stables).

Feuillus

Durant l'exercice 2019/20, le marché du **hêtre** a fléchi, notamment en raison d'une demande moins soutenue en Asie (prix en baisse d'env. Fr. 5.-/m³). Dans le même temps, les volumes exploités, en Ajoie notamment, ont été importants en raison des dégâts dus à la sécheresse. Avec l'émergence de la pandémie dès janvier en Chine, les livraisons vers l'Asie ont été fortement chaotiques et entravées durant tout le premier semestre 2020.

Concernant les autres essences feuillues, le marché du **frêne** est resté bien orienté (demande soutenue ; prix stables), le **chêne** s'est quelque peu tassé (demande un peu moins forte ; prix en légère baisse), alors que l'**érable** continue d'être boudé.

Compte tenu du contexte général, l'exercice 2020/21 est très incertain, aussi bien au niveau de la demande que des prix ...



Source : Centrale de vente / ProForêt

Bois d'emballage, d'industrie et de déchiquetage

Alors que l'écoulement de ces assortiments était déjà quelque peu difficile durant l'hiver 19/20, les possibilités de livraisons se sont effondrées suite aux effets dus au COVID-19 ! Ces marchés sont complètement saturés actuellement et aucune amélioration n'est attendue à moyen terme.

Didier Adatte / 05.11.2020

Rapport d'activités 2019/2020

Activités diverses

Certifications FSC, PEFC et COBS (par D. Wahl)

Durant l'exercice 2019/20, les travaux liés à la certification des forêts ont été les suivants :

- Pour rappel, ForêtJura a engagé dès 2002 les démarches en vue de la certification des forêts au Jura. Gérée de manière indépendante durant 10 ans (groupe indépendant), ForêtJura a rejoint en 2013 l'ARCF (Association romande pour la certification des forêts), afin d'intégrer un groupe plus grand et de bénéficier des synergies/économies correspondantes. Pour des raisons similaires, l'ARCF, d'abord indépendante, a rejoint pour sa part le groupe suisse Artus en 2017.
Créée en 2013, l'ARCF compte 6 associations de propriétaires de forêts (GE, VD, VS, FR, NE et JU), lesquelles regroupent plus de 500 propriétaires pour 113'000 ha.
Créé en 2017, le groupe Artus compte 7 groupes de certification (dont l'ARCF), lesquels sont actifs dans 20 cantons suisses et regroupent plus de 500'000 ha de forêts.
- Pour rappel, la certification des forêts est menée par périodes de 5 années. Les premières périodes avaient couvert les années 2004-09, 2009-14 et 2014-18 (exceptionnellement 4 ans). La période actuelle (4^{ème}) a été engagée en 2018 et s'étendra jusqu'en 2022. Le renouvellement de cette période de certification a connu un vif succès, puisque tous les propriétaires déjà certifiés se sont ré-engagés et que 2 nouveaux se sont inscrits. A ce jour, 53 collectivités publiques sont certifiées FSC + PEFC au JU, pour seulement 7 qui ne le sont pas.
- Au niveau de l'ARCF, les tâches / activités suivantes ont notamment été menées en 2019-20 :
 - poursuite de la gestion courante du groupe pour la période 2018-2022
 - poursuite de l'intégration au groupe national de certification Artus
 - informations sur les nouveautés suite à l'entrée en vigueur des nouveaux standards de certification FSC en 2020
- Les audits externes d'Artus ont été menés durant le printemps 2019. Au niveau de ForêtJura, 2 triages ont été audités en juillet 2020, avec une demande d'actions correctives mineure (DAC) formulée.
- Au niveau des audits internes, ForêtJura a réalisé l'unique audit prévu en 2020 en août dernier. Celui-ci s'est bien déroulé et aucune mesure d'amélioration n'a été formulée.

AOC/AOP « Bois du Jura »

Le but de l'AOC Bois du Jura était de valoriser les résineux du Jura suisse et français sur le marché international des grumes. Le projet d'appellation d'origine contrôlée concernait en priorité les propriétaires de forêts et les scieurs. L'Association suisse pour l'AOC Bois du Jura avait pour objectif d'obtenir la reconnaissance officielle de l'AOC en Suisse, de même qu'en France sous l'égide de l'association du même nom.

Depuis plusieurs années, le projet piétinait en raison notamment du manque d'adhésion des scieurs (exigence requise dans le cadre d'une interprofession). Durant les 2 dernières années, des efforts ont été consentis, afin de motiver des scieurs à participer/intégrer le projet. Devant le manque d'intérêt, l'association a été dissoute lors de l'assemblée générale 2019 qui s'est tenue à La Neuveville le 11 avril 2019. A cette occasion, il a été en outre décidé d'allouer le solde de la fortune de l'association aux 4 associations cantonales de propriétaires (VD, NE, JU et JB), lesquelles se sont engagées à mettre en réserve Fr. 10'000.- durant 10 ans (jusqu'au 31.12.2029) dans l'hypothèse d'une ré-activation du projet d'AOC dans les années à venir.

Durant l'exercice 2019/20, l'association pour une AOC a été définitivement liquidée. Dans le cadre de la liquidation, ForêtJura a encaissé Fr. 10'000.- (durant l'exercice 2018/19) et un solde de Fr. 4'315.45 durant cet exercice, lequel a été passé comme produit exceptionnel. Dossier classé.

Système des cotisations à Lignum Jura

Lignum Jura a pour objectif de promouvoir l'utilisation du bois auprès des maîtres d'ouvrages, des ingénieurs, des architectes et autres. Comme les activités déployées par cette association bénéficient à tous les partenaires de la filière, Lignum Jura avait été constituée à l'époque à l'initiative des 3 associations en question (AJEF – producteurs ; APSJ – scieurs ; AJMCE – menuisiers/charpentiers). Si les producteurs et scieurs ont toujours largement contribué au financement de Lignum Jura, les scieurs ont décidé dès 2016, de réduire leur contribution par manque de moyens financiers. Ceci étant, ForêtJura a adressé un courrier le 21 juin 2016 à Lignum Jura, en l'invitant à réfléchir à un nouveau système de contributions devant assurer une juste répartition des efforts financiers entre les différents bénéficiaires.

Durant l'exercice 2019/20, Lignum a trouvé une entente avec l'AJMCE quant à une augmentation de leur cotisation (de Fr. 1'100.- à 3'500.-/an). ForêtJura est satisfait qu'une solution ait été trouvée pour une contribution plus équitable de la part de l'AJMCE. Dossier classé.

Commission de gestion du Fonds d'entraide jurassien (FdE)

Le Fonds d'entraide jurassien (FdE) est un fonds paritaire des propriétaires de forêts, des entrepreneurs forestiers et des scieurs jurassiens. Il a pour objectif de soutenir la formation initiale et continue du personnel forestier. La Commission de gestion du FdE est composée de 6 membres et se réunit au moins une fois par année.

Durant l'exercice 2019/20, les éléments/décisions suivants sont à relever :

- augmentation du soutien apporté aux cours CI (passage d'une participation de 50 à 80% des frais restants)
- mise sur pied d'un cours de formation continue concernant la sécurité au travail en lien avec les premiers secours
- absence de charges pour le Salon de la formation qui aurait dû se tenir au printemps 2020, mais qui a été annulé en raison du COVID-19

Au niveau financier, le compte de résultat du FdE boucle sur un bénéfice de Fr. 113.-, pour une fortune de Fr. 82'975.- au 30.06.2020.

Fagus Suisse SA

Constituée en 2014, la société « Fagus Suisse SA » a pour objectif de produire et de commercialiser des produits collés en feuillus, dont les excellentes caractéristiques techniques devraient leur garantir des utilisations spécifiques et à haute valeur ajoutée. Initialement projetée à Vendlincourt, l'unité de fabrication est installée dans les bâtiments de l'ancienne par-

queterie aux Breuleux. Si tous les feuillus pourront être usinés, Fagus prévoit de proposer principalement des produits en hêtre et d'offrir par la même occasion, un débouché intéressant et national pour les hêtres de nos forêts.

Depuis le lancement de Fagus en 2014 et conformément à la décision prise lors de son assemblée générale de 2015, ForêtJura a augmenté sa participation à hauteur de Fr. 205'000.-, y compris le prêt (sans intérêt et remboursable sur 20 ans) de ForêtSuisse de Fr. 50'000.-.

Durant l'exercice 2019/20, l'installation des machines a été achevée et la production a démarré en début d'année 2020, avec quelques mois de retard sur le planning initial. L'inauguration officielle aurait dû se tenir courant septembre 2020, mais a été finalement réalisée en cercle restreint compte tenu du COVID-19. Au niveau de la production, Fagus espérait des ventes à hauteur de 1'000 m³ de produits finis en 2020, pour une capacité de l'usine d'env. 4'500 m³. Affaire à suivre.

Place de transbordement centralisée en Ajoie

En 2016, seuls 3 places (gares) étaient encore ouvertes en Ajoie pour charger des marchandises sur le rail. En dehors du nombre qui a certes fortement diminué depuis 15 ans, c'est leur statut qui posait problème, sachant que ces 3 places étaient vouées à disparaître à court ou moyen terme, en raison des nuisances engendrées (emplacement en zone urbaine ou d'habitations) et/ou du non-respect des prescriptions de sécurité. La problématique n'était cependant pas nouvelle, puisque ForêtJura (anciennement l'AJEF) avait rendu attentif les autorités dès 2006, lesquelles l'avaient mandatée par la suite pour la réalisation d'un projet, qui n'avait finalement pas abouti par manque de volonté politique et de moyens financiers. Avec la fin de l'assainissement de la décharge de Bonfol et l'obligation d'investissements dans les gares d'Alle, Vendlincourt et Bonfol (pour le trafic voyageurs), les CJ avaient mené une réflexion sur l'avenir de la ligne, allant de sa suppression à son renforcement.

En juin 2016, un groupe de travail, auquel ForêtJura a pris part, a été constitué, afin de plancher sur la réalisation d'une « place de transbordement » centralisée en Ajoie. Au terme des réflexions/travaux, le projet d'une place centralisée à Alle (sur le site de Centre Ajoie) a été retenu et soumis à l'Office fédéral des transports (OFT), qui a accueilli très favorablement le projet et a garanti un soutien financier très important, tout cela s'inscrivant dans le projet global de réaménagement de la ligne Porrentruy-Bonfol.

Durant l'exercice 2019/20, les différentes autorisations ont été obtenues et les travaux ont démarré, lesquels devraient se terminer en début d'année 2021. Le début d'exploitation de cette plateforme n'est pas encore connu, mais devrait intervenir également durant le 1^{er} semestre 2021. Le projet est à bout touchant ...

NB : Etant donné que cette place serait mise à disposition pour le chargement de tous types de produits (bois, betteraves, ciment, ACTS, etc.), il n'est plus parlé de place de chargement, mais de place de transbordement multimodal.

Commission franco-suisse du Doubs

A l'initiative du Pays horloger et du Parc du Doubs, une commission franco-suisse a été constituée au printemps 2014, avec pour objectif de réfléchir et proposer des mesures et actions devant permettre une amélioration de la qualité des eaux du Doubs. Compte tenu du fait qu'une des mesures prévisibles serait d'interdire l'utilisation de produits de traitement du bois dans tout le bassin versant du Doubs, le Comité directeur de ForêtJura a jugé opportun d'intégrer cette commission, afin d'y défendre les intérêts des propriétaires de forêts.

Le dossier n'a pas connu d'avancée durant l'exercice sous revue. Affaire à suivre.

Restructuration de CFF-Cargo

En février 2018, CFF-Cargo a annoncé engager une nouvelle restructuration, impliquant la suppression de postes de travail, mais surtout la fermeture de nombreux points de chargement/desserte. Pour le Jura, Cargo avait prévu la fermeture de tous les points de chargement en Ajoie et aux Franches-Montagnes (seuls Delémont et Glovelier seraient restés desservis).

Ceci étant, ForêtJura s'est approchée très rapidement des autorités cantonales pour faire pression politiquement sur Cargo. Après des mois de négociations, une entente a été trouvée entre le Canton du Jura, CFF-Cargo et les CJ pour les années 2019 et 2020. Si une desserte des CJ a pu être maintenue, elle subsiste uniquement via Glovelier (suppression de la desserte via Tavannes). Concernant l'Ajoie, une desserte a été conservée uniquement pour certains clients (avec des trains complets). Finalement, l'accord stipulait que les CJ devaient réfléchir et proposer une rationalisation de leurs manœuvres de truckage à Glovelier.

Durant l'exercice 2019/20 et suite à la publication du rapport Rieder sur les différentes options quant aux modes de transbordement futurs entre voie étroite et normale, ForêtJura a participé à un groupe de travail et a échangé à de nombreuses reprises avec les différents acteurs sur ce dossier (notamment RCJU, Canton de BE, CJ et CFF-Cargo). Alors que ce groupe de travail devait se rencontrer de nouveau cet automne, Swissskrono (utilisateur principal du rail pour la livraison de bois) a annoncé au début septembre 2020, qu'il renonçait à continuer à travailler avec Cargo et qu'il envisageait d'utiliser de nouveaux wagons incompatibles avec la voie étroite. Ce nouvel élément, tout récent, pourrait remettre en cause l'ensemble de la réflexion !

En conclusion, la situation est très compliquée à ce jour. Aucun des acteurs du dossier ne dispose de toutes les cartes pour orienter l'avenir du chargement de bois sur réseau CJ ... les acteurs régionaux (RCJU et CJ) ne maîtrisent pas les attentes des clients ... Cargo poursuit année après année une politique de désengagement / démantèlement ... Swissskrono cherche par tous les moyens à optimiser sa logistique ! Affaire à suivre.

Fonds du bois suisse (Promotion Bois Suisse) - réforme

Le Fonds du bois suisse (nouvellement intitulé Promotion Bois Suisse PBS) a été créé en 1947, afin de promouvoir l'utilisation du bois. Ces dernières années, des réflexions intenses ont été menées, afin d'améliorer le système des cotisations, qui n'était plus en phase avec l'évolution de la branche. Finalement, un nouveau régime des cotisations a été ratifié lors de l'assemblée générale de ForêtSuisse du 28 juin 2019, avec les changements suivants :

- les cotisations seront prélevées sur tous les assortiments vendus, y compris le bois d'industrie et le bois d'énergie (actuellement : uniquement le bois de service)
- le montant des cotisations sera de 50 centimes par m³ (actuellement : Fr. 1.-/m³)
- le nouveau système entrera en vigueur pour l'exercice 2021

Durant l'exercice 2019/20, les préparatifs se sont poursuivis en vue du prochain changement de système. ForêtJura restera l'organe d'encaissement du PBS pour le Jura à l'avenir et aura la tâche de percevoir les nouveaux montants dès l'exercice 2020/21.

Fermeture programmée du pont de Goumois

La route Saignelégier-Goumois-Tréviillers revêt une grande importance dans le trafic transfrontalier du bois à destination du plateau de Maïche. A ce sujet, le pont de Goumois, qui appartient au Département du Doubs, est un passage obligé et incontournable. Lors d'une récente expertise, la structure porteuse de ce pont s'est révélée cependant altérée et des travaux d'entretien et de réparation seront nécessaires dans les années à venir, lesquels entraîneront sa fermeture prolongée.

Etant donné que le pont est la propriété des autorités françaises, ForêtJura n'a pas jugé opportun de mener une démarche directe auprès de celles-ci. Par contre, nous avons alerté nos autorités cantonales sur les enjeux économiques de ce poste-frontière. D'autre part, nous avons sollicité à plusieurs reprises les scieries françaises voisines, afin qu'elles interviennent auprès de leurs autorités.

Durant l'exercice 2019/20, nous avons eu plusieurs contacts avec nos autorités, lesquelles suivent attentivement ce dossier. Selon les dernières informations reçues, les autorités françaises n'ont pas encore pris de décision définitive quant aux 3 scénarii envisageables, à savoir : a) limitation définitive du tonnage ; b) construction d'un nouveau pont ou c) réparation/renforcement du pont actuel. Dans tous les cas, les autorités françaises se sont engagées à ne pas limiter le tonnage jusqu'à l'engagement des travaux. Affaire à suivre.

Motion Stettler – Sécuriser pour garantir l'accès aux forêts

Suite à la sécheresse de 2018, des dégâts très importants sont apparus sur des peuplements de hêtre, en Ajoie principalement, au printemps 2019. Dans l'urgence, les propriétaires ont engagé des travaux importants pour sécuriser les chemins et sentiers forestiers, sans bénéficier d'aucun soutien étatique (absence de base légale pour ce type de dégâts, totalement nouveaux et exceptionnels).

Après discussion au sein du Comité directeur, M. Thomas Stettler s'est proposé en sa qualité également de député au Parlement jurassien, de déposer une motion urgente pour obtenir un crédit extraordinaire de Fr. 200'000.- pour soutenir les surcoûts liés à la sécurisation des chemins forestiers. Débattue lors de la séance du Parlement du 31.10.2019, la motion a été rejeté par 42 voix contre 16 (1 abstention).

Nous regrettons vivement que cette motion ait été rejeté, laquelle aurait permis de soulager les propriétaires, qui ont agi (et réagi) de manière très responsable. Même si nous sommes conscients que le contexte politique était défavorable lors du traitement de la motion (budget cantonal en discussion), nous regrettons de ne pas avoir fait davantage de lobbying auprès des parlementaires. Cet échec a néanmoins permis de faire, une fois de plus, parler de la forêt et des difficultés actuelles.

Conférence de presse sur l'épidémie de bostryches

Depuis 2018, les populations de bostryches sont en augmentation dans toute l'Europe à la faveur d'événements à répétition (tempêtes, hivers doux et périodes de sécheresse). Au Jura, les volumes de bois infestés avaient été déjà très importants en 2019, rendant la lutte très difficile compte tenu notamment d'un marché des bois saturé.

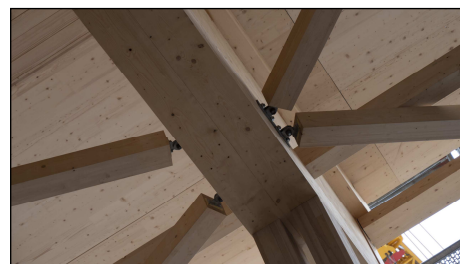
Au printemps 2020, les perspectives étaient encore plus sombres pour cet été, en raison de la crise du COVID-19 et de moyens financiers inférieurs à ceux de 2019. Dans ce contexte, ForêtJura et l'ENV se sont associés pour mettre sur pied une conférence de presse commune le 2 juin 2020, dont le message était de relever l'incapacité de lutter contre l'épidémie et le désarmement des propriétaires devant une épidémie qui aura des conséquences à long terme.

Cette conférence de presse a connu un beau succès, avec la participation de nombreux médias, qui ont relayé la problématique au niveau régional et national. Même si ce n'était pas son but prioritaire, cette conférence de presse n'a cependant pas engendré de réactions politiques. Elle a néanmoins permis de faire parler de la forêt et de vulgariser un peu plus les difficultés de la branche.

Patinoire de Porrentruy

Suite à son acceptation en 2018, les travaux de rénovation de la patinoire de Porrentruy ont été engagés et devraient se terminer en 2021. Dès le départ, le SIDP (maître d'ouvrage) a montré une volonté sans faille pour utiliser du bois local et le mettre particulièrement en valeur dans le bâtiment rénové. Au final, ce sont environ 4'000 m³ de bois (résineux et feuillus) qui auront été coupés spécialement pour ce projet.

En privilégiant le bois local, le SIDP a offert à toute une filière une visibilité unique en Suisse. Conscient que cette réalisation pourrait représenter une magnifique carte de visite pour le bois et toute la filière, un projet a été initié avec pour objectif la pose de panneaux didactiques et de publicités, ainsi que des visites guidées du site. Sollicité, le Comité directeur de ForêtJura a décidé d'octroyer un soutien exceptionnel unique de Fr. 5'000.- à ce projet de promotion et de mise en valeur du bois local.



Révision de la législation cantonale sur les forêts

La législation cantonale actuelle sur les forêts est complexe (loi + décret + ordonnance) et présente différentes lacunes et doublons, en plus de n'être plus parfaitement en phase avec le droit fédéral. En vigueur depuis 1998, elle doit être révisée. Dans ce cadre, ForêtJura a participé à un groupe de travail temporaire mis sur pied par l'ENV, au côté de représentants de commune, de bourgeoisie, de triage et du personnel forestier. Ces séances ont permis de débattre et de recueillir des idées sur plusieurs thèmes : aménagement (plan de gestion), autorisation de coupes, comptabilité, fonds forestiers, organisation (rôle, structure et financement des triages), exigences de formation, etc.

A présent, l'ENV doit élaborer un projet de révision, lequel sera mis en consultation, avant de poursuivre son chemin au niveau politique. Nous sommes actuellement dans l'attente de ce projet. Affaire à suivre.

Didier Adatte / 05.11.2020